

Lydia Peeters Vlaams minister van Mobiliteit en Openbare Werken Koning Albert II-laan 20 1000 BRUSSEL

kabinet.peeters@vlaanderen.be

Namur, le 2 3 MARS 2023

Agent traitant: Audric ENGELEN

E-mail: audric.engelen@gov.wallonie.be

Nos réf. (à rappeler svp) : PHH/GRC/MOB/AUM/AUE/JUG/S23-000565

Annexe(s):/

Concerne: Concertation RW - Avis arrêté transport marchandises

Madame la Ministre,

Je vous confirme la bonne réception de votre projet d'arrêté du Gouvernement flamand modifiant l'arrêté royal du 28 juin 2009 relatif au transport par route ou par chemin de fer.

Je n'émets aucune remarque à son sujet.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Philippe HENR